Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260313-2026_030-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et treize mars à 18 heures 30, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 6 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 15

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT, Anne, TEFFAINE Sylvianne, BRUAND Christophe, LEFEUVRE Chantal, JAFFRÉ Violaine, PELLAN Gérard, CAMARD Vanessa, CICEREN Liliane, BAUDUCEL Alice et RUELLAN Sébastien.

Absents excusés : Daniel PANSART (pouvoir donné à Violaine JAFFRÉ), Frédéric LEJART (pouvoir donné à Liliane CICEREN), Jean-Yves TRONET (pouvoir donné à Philippe HELLO) et Jean-Marc GUILLOT (pouvoir donné à Sylvianne TEFFAINE)

Le Conseil nomme Anne ROBERT en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-030
BUDGET LOTISSEMENT DU CHAMP PIRY
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet du budget primitif 2026 du budget communal.

Section	Dépenses		Recettes	
	Chap. libellé	Nouvelles propositions	Chap. libellé	Nouvelles propositions
FONCTIONNEMENT	002 – Résultat de fonctionnement reporté	0,00	002 – Résultat de fonctionnement	241 599,22
	6015 - achat de terrains	0,00	7015 - ventes de terrains	0,00
	6045 - achat d'études	10 000,00	7018 - autres ventes	0,00
	605 - travaux	240 000,00		
	657358 – Subvention de fonctionnement aux autres groupements	50 000,00		
	65822 – reversement de l'excédent	165 789,22		
	7133 – variation de stocks *(annulation SD)*	*0,00*	*71355 – variation de stocks* *(intégration SF)*	*224 190,00*
		465 789,22		**465 789,22**

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260313-2026_030-DE

Section	Dépenses		Recettes	
	Chap. libellé	Nouvelles propositions	Chap. libellé	Nouvelles propositions
INVESTISSEMENT	001 – Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00	001 – Résultat d'investissement reporté (excédent)	0,00
	1641 - emprunt	0,00	1641 - emprunt	224 190,00
	3555 – variation de stocks (intégration SF)	*224 190,00*	*3355 – variation de stocks (annulation SD)*	*0,00*
		224 190,00		**224 190,00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

par « 15 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** d'autoriser les dépenses et les recettes du budget du lotissement du Champ Piry 2026 présentées en euros ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

La secrétaire de séance
Anne ROBERT

MAIRIE DE NOYAL Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 16-03-2026 - transmise en Préfecture le 16-03-2026
Philippe HELLO, Maire